

Le bulletin



© stereotype

Élections communales

→ p.20



Le mot du Mateur

→ p. 4



Frelon asiatique

→ p. 10



École de Villers-aux-Tours

→ p. 14

Vos élus



Marc TARABELLA PS-IC

Bourgmestre en charge de l'Etat-civil, des Cultes, des Cimetières, de la Sécurité et de la Prévention (police, pompiers, plan d'urgence, etc.), de la Mobilité, des Sports, de l'Agriculture et de l'alimentation, du Bien-être animal, du Comité de concertation commune – C.P.A.S., des Associations patriotiques

→ rue du Centre 20 – 4160 Anthisnes
0477 77 01 66 – marc.tarabella@anthisnes.be



Michel EVANS PS-IC

1^{er} Echevin en charge des Travaux (patrimoine communal, propreté publique, espaces verts), du Budget et des Finances, de l'Environnement (eaux, forêts, déchets)

→ rue du Centre 28 – 4160 Anthisnes
04 383 66 18 – 0476 84 43 15 – michel.evans@anthisnes.be



Toni PELOSATO PS-IC

2^e Echevin en charge de l'Enseignement, de l'Accueil extrascolaire, de la Culture et du Patrimoine (patrimoine classé), de la Bibliothèque communale, de la Participation citoyenne et du budget participatif, des Infrastructures Jeunesse et solidarité intergénérationnelle, de l'Information communale, en ce compris les Technologies de l'Information et de la Communication, du Personnel communal

→ rue Achille Lejeune 25 – 4160 Anthisnes
0475 64 01 56 – toni.pelosato@anthisnes.be



Nathalie SERON PS-IC

3^e Echevine en charge de de l'Aménagement du Territoire (urbanisme, primes à l'habitat, économies d'énergies, PPPW), de la Petite Enfance, de la Jeunesse, des Aînés

→ rue Falloise 25 – 4160 Anthisnes
0474 21 58 63 – nathalie.seron@anthisnes.be



Yolande HUPPE PS-IC

Présidente du C.P.A.S. et en charge, au Collège communal, des Affaires sociales, du Logement, de la Santé, de l'Insertion sociale (Plan de Cohésion sociale, La Teignouse, Télé-service du Condroz), de l'Économie (GAL, commerces, PME, artisanat, économie sociale, tourisme), du Développement durable et des Solidarités Nord-Sud (commerce équitable, etc.), de l'Égalité des chances, de L'Avouerie-Maison des Associations

→ cour des Mähnedjes 5 – 4163 Hestrex
0486 65 92 19 – yolande.huppe@anthisnes.be

Conseillers/ères



Francis HOURANT PS-IC

Conseiller communal en charge de la présidence du Conseil communal

→ cour d'Omalius 2 – 4160 Anthisnes
0476 91 33 91 – francis.hourant@anthisnes.be



Aimé CLOSJANS PS-IC

Conseiller communal – chef de groupe PS-IC

→ rue des Martyrs 23 – 4162 Hody
0497 44 03 37 – aime.closjans@anthisnes.be



Pol WOTQUENNE PS-IC

Conseiller communal

→ rue Vieux Tige 26 – 4161 Villers-aux-Tours
0475 32 12 00 – pol.wotquenne@anthisnes.be



Jean-Luc DUCHESNE PS-IC

Conseiller communal

→ rue Belle Vue 41 – 4160 Anthisnes
0477 804 693 – jean-luc.duchesne@anthisnes.be



Cindy FREMEAUX PS-IC

Conseillère communale

→ rue PirÛtchamps 31A – 4163 Tavier
0494 22 53 83 – cindy.fremeaux@anthisnes.be



Nicolo GAGLIARDO PS-IC

Conseiller communal

→ La Rock 13 – 4160 Anthisnes
0475 664 005 – nicolo.gagliardo@anthisnes.be



Anne STEVELER-PETITJEAN PS-IC

Conseillère communale

→ rue du Village 92 – 4161 Villers-aux-Tours
04 224 14 24 – 0494 90 26 04 – anne.petitjean@anthisnes.be



Françoise TRICNONT-KEYSERS MR-CDH-IC

Conseillère communale – chef de groupe MR-CDH-IC

→ rue des Martyrs 17 – 4162 Hody
0477 87 96 15 – francoise.keysers@anthisnes.be



Noël THEWISSEN MR-CDH-IC

Conseiller communal

→ Xhos 28 – 4163 Tavier
0499 19 00 17



Blaise AGNELLO CIM

Conseiller communal – chef de groupe CIM

→ Lagrange 60 – 4160 Anthisnes
04 383 74 06 – 0495 43 22 30 – blaise.agnello@anthisnes.be

Conseillers/ères C.P.A.S.



Yolande HUPPE PS-IC – Présidente du C.P.A.S

→ cour des Mähnedjes 5 – 4163 Hestrex
0486 65 92 19 – yolande.huppe@anthisnes.be



Francis HOURANT PS-IC

→ cour d'Omalius 2 – 4160 Anthisnes
0476 91 33 91 – francis.hourant@anthisnes.be



Nicolo GAGLIARDO PS-IC

→ La Rock 13 – 4160 Anthisnes
0475 664 005 – nicolo.gagliardo@anthisnes.be



Carine LODEWYCKX PS-IC

→ Lagrange 69 A – 4160 Anthisnes
0476 435 835 – carine.lodewyckx@anthisnes.be



Christelle COLLETTE PS-IC

→ rue Pas Bayard 26 – 4163 Berleur
0472 89 28 66 – christelle.collette@anthisnes.be



Christine PALUSZKIEWICZ PS-IC

→ rue du Village 44 – 4161 Villers-aux-Tours
04 383 77 84 – christine.paluszkiwicz@anthisnes.be



Michaël ROBERT PS-IC

→ rue du Village 48 – 4161 Villers-aux-Tours
0471 35 18 67 – michael.robert@anthisnes.be



Marie-Claire SPINEUX MR-CDH-IC

→ rue du Village 84 – 4161 Villers-aux-Tours
04 383 66 97 – marie-claire.spineux@anthisnes.be



PAR TONI PELOSATO

L'ÉDITO

SOMMAIRE

→ Vos élus

- 2 Vos élus – Conseillers/ères – Conseillers/ères C.P.A.S.
- 3 L'Édito

→ GROUPES POLITIQUES

- 4 Le mot du Mateur
- 5 MR-CDH-IC – CIM Citoyen – PS-IC

→ CONSEIL COMMUNAL

- 5 Les brèves du Conseil communal

→ CPAS – SOLIDARITÉ

- 8 Maladie de Parkinson
- 9 Été solidaire 2024, encore un beau succès

→ DÉVELOPPEMENT DURABLE

- 10 Frelon asiatique

→ PATRIMOINE

- 12 Anthisnes autrefois, reconnaissez-vous ce lieu ?

→ JEUNESSE – ENSEIGNEMENT

- 13 Belle reprise à Saint Maximin...
- 14 Projets en cours à l'école de Villers-aux-Tours...
- 17 ClassContact connecte l'enfant malade à sa classe

→ TRAVAUX

- 16 Culture

→ BON À SAVOIR

- 18 Les nouvelles du PCS Condroz

→ INFORMATION COMMUNALE

- 21 Tableau des résultats des élections communales du 13 octobre 2024

→ AGENDA

- 22 De septembre à juin

→ SERVICES COMMUNAUX

- 24 En un coup d'œil

Ce dernier trimestre aura donc été marqué par les élections communales. Celles-ci ont livré leur verdict et nous connaissons désormais la composition du prochain Conseil Communal (cf. les pages intérieures de ce Bulletin); il sera installé le lundi 2 décembre prochain et le nouveau collège échevinal sera constitué dans la foulée.

La campagne électorale qui a précédé les élections du 13 octobre aura permis de démontrer, si besoin était, la vivacité de notre démocratie communale et l'attachement profond que toutes les candidates et tous les candidats portent à notre commune et à ses villages.

Toutes et tous ont à cœur d'améliorer la qualité de vie de nos habitants, le vivre-ensemble dans nos villages et, au-delà des spécificités et des particularités des uns et des autres, c'est cela qui nous rassemble.

Au cours des 6 prochaines années, ce Bulletin communale restera le lieu privilégié pour vous informer au mieux des différentes facettes de la vie communale; avec le site internet, l'application «Anthisnes», les toutes-boîtes informatifs et une présence régulière sur les réseaux sociaux, nous disposons d'outils nombreux pour faire en sorte que l'information circule au mieux au sein de notre communauté anthisnoise.

Ce Bulletin restera ouvert, comme par le passé, à l'expression libre et critique des différents groupes politiques représentés au Conseil Communal. Il restera aussi un lieu d'expression citoyen; la rubrique «courriers des lecteurs» restera à votre disposition pour recevoir vos articles d'intérêt général et communal.

Alors, n'hésitez pas à nous faire part de toutes vos réflexions et suggestions susceptibles d'améliorer et de faire vivre notre belle commune.



Editeur responsable

Collège communal, Administration Communale,
Cour d'Omalius 1 – 4160 Anthisnes

Coordination

Toni Pelosato, Echevin de l'Information

Maquette et mise en page

www.stereotype.be



sigle rappelant qu'il s'agit d'une action qui s'inscrit dans le cadre du développement durable

Ont collaboré à ce numéro : Toni Pelosato, Natalie Seron, Pol Wotquenne, Marc Tarabella, Alicia Renard, Association parkinson ASBL, Maud Verjans, Bernard Spineux, le GAL, Marcel sauvage, Gael Brennenraedts, Donatien D'Hoop, Yolande Huppe, le PCS Condroz, Yolande Patee, Muriel Potters, Céline Darcis, Sonia Stella, Elise Pirlet
Avouerie - Maison des Associations (Frédéric Schenk), Ecole communale d'Anthisnes (Équipe éducative), Ecole communale de Limont (Équipe éducative), Ecole communale de Villers-aux-Tours (Équipe éducative), Ecole Saint-Maximin (Équipe éducative)

*Le Bulletin communal est imprimé avec une encre végétale et alimentaire.
Le blanchiment du papier choisi respecte la norme ECF (sans chlore élémentaire).*





PAR MARC TARABELLA

LE MOT DU MAYEUR



Les élections communales ont confirmé la majorité PS-IC qui dispose d'une majorité solide de 11 sièges sur 15 pour diriger notre commune durant les six années à venir.

Vous avez aussi élu trois membres du Rassemblement communal et une membre d'Anthises Autrement et nous aurons l'opportunité de découvrir, quelles que soient les listes, plusieurs nouveaux visages autour de la table du Conseil communal, témoignant d'un vent de fraîcheur sur la représentativité de notre municipalité.

Revenant sur la campagne, je me plais à saluer le climat positif dans lequel elle s'est déroulée par le respect mutuel entre les candidates et candidats des diverses listes en présence ; ce qui est conforme à ce qui doit être la réalité du processus démocratique.

Chaque groupe a affiché ses couleurs, a pu, par des canaux divers, exprimer son programme en détaillant ses idées, ses intentions dans un esprit de respect mutuel dont je peux assurer qu'il se poursuivra dans la prochaine législature comme ce fut le cas dans les législatures précédentes.

Ayant pratiqué une campagne de grande proximité avec vous, où de multiples informations ont été collectées sur vos sentiments, vos aspirations, vos souhaits d'améliorations diverses

C'est avec un enthousiasme renforcé que j'entame cette législature avec notre équipe rajeunie d'autant que notre commune sera désormais ma seule occupation.

au sein de notre commune, je peux assurer que celles-ci seront intégrées dans le programme de travail de la prochaine législature.

Enfin et pour terminer, vous m'avez clairement confirmé en tant que Bourgmestre de notre commune. Je souhaite vous en remercier très chaleureusement. Sachez que vos suffrages m'ont profondément ému le soir de l'élection et que c'est avec un enthousiasme renforcé que j'entame cette législature avec notre équipe rajeunie d'autant que notre commune sera désormais ma seule occupation.

Merci encore pour votre confiance.

Votre Bourgmestre,



LE MOT DU MR-CDH-IC

Le MR-CDH-IC ne nous a pas communiqué de mot pour cette édition du bulletin.

LE MOT DE CIM CITOYEN

Le CIM Citoyen ne nous a pas communiqué de mot pour cette édition du bulletin.

LE MOT DU PS-IC

PAR NATHALIE SERON ET POL WOTQUENNE

Pour vous aider dans votre quotidien: un échevinat aux multiples facettes

Ses compétences sont variées: aménagement du territoire (urbanisme, primes à l'habitat, économies d'énergies, PPPW), la petite enfance, la jeunesse et les aînés.

Sur le plan urbanistique, par exemple, si un citoyen souhaite effectuer des modifications de son habitat comme abattre un mur porteur, réaliser une nouvelle ouverture de façade..., il doit impérativement poser la question à l'administration au risque de s'exposer à des plaintes.

L'aménagement du territoire fera l'objet, dans un futur proche, d'une étude de mobilité notamment pour rejoindre en sécurité la poste, la police, la bibliothèque.

Les primes à l'économie d'énergie sont délivrées au cas par cas. Contacter l'Ecopasseur présent tous les lundis.

La crèche communale est un des fleurons de cette dernière législature. Rappelons ici qu'elle ne peut vivre que grâce à des aides communales et du CPAS qui permettent une stabilité de l'encadrement.

La jeunesse n'est pas oubliée. Est en projet bien avancé la dissémination d'espaces récréatifs et de convivialité.

Enfin les aînés, toujours en projet, la création du CCCA mais organisation d'excursions et de célébrations personnalisées, une caractéristique de notre commune.

Le groupe PS-IC est fier d'avoir pu, malgré les impératifs budgétaires, continuer à offrir à la population, grâce aux agents communaux, une offre de service de qualité au public.



ALICIA RENARD

LES BRÈVES DU CONSEIL COMMUNAL

SEANCE DU 8 JUILLET 2024

Le conseil communal adopte à l'unanimité l'ordonnance de police relative à l'affichage électoral pour les élections communales et provinciales du 13 octobre 2024.

A l'unanimité, Madame Bénédicte LAURENT est désignée comme coordinatrice planification d'urgence dans le cadre de la mise en place d'un service Planu mutualisé au sein des 10 communes de la zone de police du Condroz.

Le conseil communal décide, par 9 voix favorables et 6 abstentions (de Yolande HUPPE, Blaise AGNELLO, Toni PELOSATO, Nathalie SERON, Jean-Luc DUCHESNE et Francis HOURANT) de réformer, en accord avec le chef diocésain, le budget pour l'exercice 2025 de la Fabrique d'église Saint Maximin à Anthisnes (D. et R.: 53.700,64€, avec une intervention de la commune pour les frais ordinaires du culte de 10.265,81 euros et pour les frais extraordinaires du culte de 35.252,64 euros).

Le conseil communal décide, par 10 voix favorables et 5 abstentions (de Blaise AGNELLO, Toni PELOSATO, Nathalie SERON, Jean-Luc DUCHESNE et Francis HOURANT), de réformer, en accord avec le Chef diocésain, le budget pour l'exercice 2025 de la Fabrique d'église Saint Pierre à Hody, (D. et R.: 24.108,35€, avec une intervention de la Commune de 3.628,05 euros pour les frais ordinaires du culte et de 00,00 euros pour les frais extraordinaires du culte).

A l'unanimité, une subvention extraordinaire d'un montant de 45.000 euros est octroyée au profit du RSC Anthisnois afin de procéder à la réalisation de travaux de sanitaire et de chauffage, d'éclairage LED, de restructuration du terrain et de ses abords (y compris l'achat du matériel d'entretien) et de réfection des vestiaires. Une subvention ordinaire d'un montant de 1.000€ est allouée au club de football en salle dénommé «RAT-SIDE».

Le conseil communal décide, à l'unanimité, de prolonger son affiliation au Centre culturel de l'arrondissement de Huy de 2026 jusqu'en 2030, pour un montant de 0,147€ par habitant (montant 2026). Cette contribution sera indexée annuellement.



© stereotype

Il décide de marquer son accord, à l'unanimité, sur l'avenant n°2 du bail commercial conclu avec Neupré Net Services S.C.R.L.F.S., réduisant à 150€ le loyer de base mensuel dans le but de maintenir le service de la centrale de repassage sur le territoire d'Anthisnes.

Le conseil communal arrête l'organisation de l'enseignement communal d'Anthisnes pour l'année scolaire 2024-2025 pour le niveau primaire, sur base du nombre d'élèves inscrits au 15 janvier 2024 et pour le niveau maternel, sur base du nombre d'élèves prévus au 26 août 2024. Il fixe également l'encadrement complémentaire dans l'enseignement communal maternel pris en charge par la commune :

- un emploi d'instituteur(trice) maternel(le) à raison de 13 périodes par semaine, du 26 août au 31 décembre 2024
- un emploi de maître(sse) de psychomotricité, à raison de 2 périodes par semaine, du 26 août au 31 décembre 2024

Dans le cadre de son exercice de tutelle, le conseil communal approuve, à l'unanimité, la modification budgétaire n° 2 du service ordinaire pour l'exercice 2024 du Centre Public d'Action Sociale d'Anthisnes. Les modifications portent au service ordinaire sur des augmentations et des diminutions de crédits de dépenses s'élevant à 3800€ de part et d'autre, à la suite desquelles le budget du service ordinaire présente un résultat général de 1.263.394,18€ strictement équilibré (le montant de l'intervention communale étant inchangé).

Le conseil communal, décide, par 12 voix favorables et 1 abstention (de M. Blaise AGNELLO) – (M^{me} Françoise KEYSERS et M. Noël THEWISSEN se retirent pour le vote de ce point) – de procéder à l'abandon du projet de travaux d'amélioration et de réfection d'un tronçon de la rue du Centre à Anthisnes, et d'acter la non-utilisation de la subvention pour la mise en œuvre du Plan d'investissement communal (PIC) et du Plan d'Investissement Mobilité Active Communal et Intermodalité dans le cadre de la programmation 2022-2024.

Le conseil communal acte le refus d'octroi d'un emploi supplémentaire à mi-temps de titulaire de classe maternelle dans l'implantation scolaire communale de Villers-aux-Tours du 28 mai au 5 juillet 2024

SEANCE DU 27 AOÛT 2024

Excusés : Michel EVANS et Nicolò GAGLIARDO

Le compte communal de l'année 2023 a été présenté par notre Receveuse Régionale, Nathalie Lequet. Il se clôture comme suit :

	ordinaire	extraordinaire
Droits constatés	8.278.899,94	3.380.410,82
Non-valeurs	4.243,11	3.522,33
Droits constatés nets	8.274.656,83	3.376.888,49
Engagements de dépenses	5.824.691,06	3.427.334,06
Imputations comptables	5.682.470,45	700.110,98
Résultat budgétaire	2.449.965,77	-50.445,57
Résultat comptable	2.592.186,38	2.676.777,51

Le conseil communal décide, par 8 voix favorables et 5 abstentions (de Toni PELOSATO, Blaise AGNELLO, Nathalie SERON, Jean-Luc DUCHESNE et Francis HOURANT) d'approuver, en accord avec le Chef diocésain, le budget pour l'exercice 2025 de la Fabrique d'église Saint Martin de Tavier (D. et R. : 31.908,00€, sans intervention de la Commune dans les frais ordinaires ou extraordinaires du culte).

Le conseil communal décide, par 7 voix favorables et 6 abstentions (de Toni PELOSATO, Blaise AGNELLO, Nathalie SERON, Yolande HUPPE, Jean-Luc DUCHESNE et Francis HOURANT) de réformer la modification budgétaire n°2 pour l'exercice 2024 de la Fabrique d'église Saint Maximin (D. et R. : 56.029,35€, sans augmentation de l'intervention communale pour les frais ordinaires mais avec une intervention communale pour les frais extraordinaires du culte de 3.943,20 euros).

Unanime, il décide de désigner Madame Aurore GOFART en qualité de Fonctionnaire sanctionnatrice supplémentaire chargée d'infliger les amendes administratives en matière d'infractions administratives classiques conformément à la loi du 24 juin 2013, en matière d'infractions environnementales conformément à l'article D.157 du Code de l'Environnement, et en matière d'infractions relatives à la voirie communale, conformément à l'article 66 du décret du 6 février 2014 relatif à la voirie communale.

Le conseil communal décide, à l'unanimité, de mandater l'intercommunale Intradél pour mener les actions Zéro Déchet locale 2025 suivantes: Sensibilisation au batch cooking et distribution d'une boîte à collation aux enfants de l'enseignement fondamental.

Le conseil communal prend connaissance et acte le procès-verbal de vérification de caisse de Madame LEQUET Nathalie, Receveur régional, dressé et vérifié en date du 18 avril 2024 par Madame la Commissaire d'Arrondissement de Huy-Waremme, portant sur un total

général d'avoirs à justifier et justifiés de 5.583.530,73€ et sur des balances des comptes généraux s'équilibrant à 143.061.097,74€, pour la période du 01/01/2023 au 31/03/2024.

A l'unanimité, il ratifie une correction sollicitée à l'autorité de tutelle lors du stade final de validation de la modification budgétaire N°1 2024 votée par le Conseil communal le 12 juin 2024, quant à l'article et au numéro de projet de la majoration de la dépense de 30.000,00€ relative au «Club de tennis» ainsi qu'au numéro de projet de son financement.

Une subvention de 30.000 euros est octroyée, à l'unanimité, à l'ASBL Tennis Club d'Anthisnes afin de procéder à la réalisation des travaux de remplacement des châssis et d'installation d'un chauffage /air-co.

Le conseil communal décide, à l'unanimité, de marquer son accord de principe pour l'aliénation d'un terrain non mesuré (excédent de voirie), non cadastré situé à 4160 ANTHISNES, rue Belle-vue situé à gauche du n°12.

Il décide, à l'unanimité, d'adhérer à l'Accord-cadre de «Fourniture de manuels scolaires, ressources numériques, outils pédagogiques et livres de littérature destinés aux Bibliothèques publiques et Ecoles communales de la Communauté Française» couvrant la période de 2025 à 2029 et dirigé par le Ministère de la Communauté française.

L'encadrement complémentaire dans l'enseignement communal primaire pris en charge par la commune durant l'année scolaire 2024-2025 est revu comme suit :

- un emploi d'instituteur(trice) primaire à raison de 8 périodes par semaine, du 26 août au 31 décembre 2024 (et pour le reste de l'année scolaire si le budget 2025 le permet)
- un emploi de maître(sse) d'éducation physique, à raison de 4 périodes par semaine, du 26 août au 31 décembre 2024 (et pour le reste de l'année scolaire si le budget 2025 le permet)

SEANCE DU 23 SEPTEMBRE 2024

En accord avec le Chef diocésain, le conseil communal réforme, par dix (10) voix favorables et cinq (5) abstentions (de Blaise AGNELLO, Nathalie SERON, Toni PELOSATO, Jean-Luc DUCHESNE et Francis HOURANT) le budget pour l'exercice 2025 de la Fabrique d'église Saint Remy à Vien (R. et D. 13.497,57€, sans intervention de la commune dans les frais ordinaires et extraordinaires du culte).

La finalité de la subvention au profit du RSC Anthisnois est modifiée, à l'unanimité, comme suit: réalisation de travaux de sanitaire et de chauffage, d'éclairage LED, de restructuration du terrain et de ses abords (y compris l'achat du matériel d'entretien), achat et installation de matériels liés aux terrains de football et de réfection des vestiaires.

Le conseil communal fixe, à l'unanimité, la destination des coupes ordinaires de bois marchands de l'automne 2024 ainsi que le catalogue, les modalités et les conditions de la vente.

Il adopte à l'unanimité le règlement d'ordre intérieur et le règlement des études pour l'enseignement communal de la commune d'Anthisnes ainsi que le règlement de travail du personnel directeur, enseignant et assimilé de l'enseignement officiel subventionné de la commune d'Anthisnes.

Le conseil communal décide à l'unanimité d'arrêter pour l'année scolaire 2024-2025 l'organisation de l'enseignement communal d'Anthisnes, pour le niveau maternel sur base du nombre d'élèves prévus au 26 août 2024 et pour le niveau primaire, sur base du nombre d'élèves inscrits au 1^{er} octobre 2024.

L'encadrement complémentaire dans l'enseignement communal primaire pris en charge par la commune durant l'année scolaire 2024-2025 est revu comme suit :

- un emploi d'instituteur(trice) primaire à raison de 10 périodes par semaine, du 1^{er} octobre au 31 décembre 2024 (et jusqu'au 4 juillet 2025 si le budget communal 2025 le permet);
- un emploi de maître(sse) d'éducation physique, à raison de 4 périodes par semaine, du 01^{er} octobre au 31 décembre 2024 (et jusqu'au 4 juillet 2025 si le budget communal 2025 le permet).

Le rapport d'activité de l'année 2023-2024, les comptes de l'année 2023 et le rapport du réviseur y lié relatif à l'association de projet «promotion sociale Ourthe-Vesdre-Amblève» sont approuvés à l'unanimité.

FOCUS CITOYEN



Vous avez des projets concrets de création ou d'animation, des suggestions, des avis ou des propositions susceptibles d'améliorer encore la vie dans nos villages? Partagez-les avec le plus grand nombre grâce à cette nouvelle rubrique du Bulletin communal. Il vous suffit de nous les adresser par courrier ou de préférence par courriel (info@anthisnes.be), chaque auteur conservant la pleine responsabilité de ses propos. Pour une publication dans le prochain bulletin Hiver 2024, votre courrier est à nous faire parvenir au plus tard le 25 novembre 2024.

PAR L'ASSOCIATION PARKINSON ASBL

MALADIE DE PARKINSON

En Belgique, plus de 40 000 personnes sont aujourd'hui atteintes de la maladie de Parkinson avec plus de 2500 personnes nouvellement diagnostiquées chaque année.



Depuis 1997, l'Association Parkinson ASBL se développe en tant qu'association de patients, aidants proches et professionnels de la Santé avec pour objectif de soutenir, (in)former, se former en partenariat autour cette maladie évolutive et de la Qualité de Vie.

Concrètement c'est :

- Information, écoute bienveillante, magazine trimestriel
- Documentation, médiathèque
- Antennes locales de patients : conférences, formations, activités socio-culturelles, moments conviviaux d'entraide et de partage
- Park&Move : encadrement de pratiques sportives adaptées
- Case Managers : accompagnement psycho-social gratuit et personnalisé du trajet de soins en concertation avec le bénéficiaire, son entourage et les professionnels de la santé
- Ecole de Vie Parkinson : patients experts partenaires dans l'(in)formation
- Formation permanente des professionnels (SPF)
- Soutien à une meilleure connaissance de la maladie par le grand public et à la recherche médicale

+ Besoin d'information ? Vous pouvez contacter l'assistante de vie du CPAS d'Anthistes, M^{me} VERJANS Maud, au **04 383 99 80** ou directement l'association Parkinson ASBL au **081 56 88 56**
<https://facebook/associationparkinson>
www.parkinsonasbl.be



PERMANENCES JOBCOACHING - CPAS D'ANTHISTES

Besoin d'aide dans vos recherches d'emploi ?

- Cv et lettre de motivation
- Préparation aux entretiens
- Accompagnement individuel
- Offres d'emploi
- Outils et conseils
- Emploi et suivi dans l'emploi

Permanences tous les jeudis de 8h30 à 12h au CPAS d'Anthistes sur rendez-vous (Cour d'Omalius 1 à 4160 Anthistes)

+ Intéressé(e) ?

Prenez rendez-vous auprès de Madame Anne LU au **0497 39 10 04** ou auprès du CPAS d'Anthistes au **04 383 70 79** ou au **04 383 61 92**

DISTRIBUTION DES BÛCHES DE NOËL DANS VOTRE COMMUNE



L'Administration Communale d'Anthistes en collaboration avec le CPAS, renouvelle cette année encore sa distribution de bûches de Noël pour les fêtes de fin d'année. A cette occasion, les citoyens âgés de 75 ans et plus se voient offrir une petite bûche. Pour en bénéficier, vous ne devez réaliser aucune démarche. Les agents communaux se chargent de vous la déposer à votre domicile, lors de leur tournée.

La livraison aura lieu le jeudi 19 décembre entre 9h00 et 16h00. Pour les absents, vous aurez la possibilité de récupérer votre pâtisserie le vendredi 20 décembre de 8h30 à 12h30 auprès du guichet du service population.

Nous vous souhaitons d'ores et déjà de joyeuses fêtes de fin d'année et une très belle année 2025 !



PAR MAUD VERJANS

ÉTÉ SOLIDAIRE 2024, ENCORE UN BEAU SUCCÈS

Chaque année, en partenariat avec la commune d'Anthisesnes, le CPAS encadre le projet «Été solidaire: je suis partenaire»

Pour participer à cette action, 6 jeunes ont été engagés durant la période du 8 au 19 juillet 2024.

Pour rappel, cette initiative vise à sensibiliser les participants aux réalités des citoyens plus âgés, en réalisant des petits travaux à leurs domiciles.

Durant ces deux semaines, les étudiants ont réalisé plusieurs travaux de jardinage et ce malgré une chaleur notable.

Les séniors de la commune ont ainsi pu bénéficier du passage des jeunes gratuitement pour échanger avec eux.

L'intérêt des personnes est de plus en plus visible au fil des ans : une centaine de personnes étaient présentes au traditionnel dîner de clôture qui a eu lieu le 19 juillet à la salle Communale.

En outre, la croisière organisée au départ de Dinant le 11 juillet était également complète.

Nous tenons tout particulièrement à remercier : Anouk, Emilien, Esteban, Iris, Simon et Téo pour leur investissement dans ce projet. Mais aussi l'ensemble des citoyens qui font confiance au CPAS en participant au projet.



PAR BERNARD SPINEUX

FRELON ASIATIQUE

Dd



HELP, nous avons besoin de vous

Le frelon asiatique frappe aux portes de notre commune et comme vous le savez certainement, il représente une menace sérieuse pour notre biodiversité et plus particulièrement pour nos abeilles domestiques.

Avec l'arrivée de l'automne, les arbres vont se mettre à nu et les nids seront beaucoup plus visibles. Lors de vos balades dans nos campagnes et dans les forêts, si vous apercevez un nid, vous pouvez contacter un apiculteur près de chez vous ou Bernard Spineux **0476 49 95 75**.

Un stand d'informations complémentaires sera présent lors de distribution d'arbres sur la place communale

FÛT À COMPOSTER

Un bon moyen de réduire le poids de vos conteneurs. Composter est facile et vous aidera à réduire le poids de vos déchets.

C'est décidé, je composte !

Pour acquérir un fût composteur de 290 litres, avec tige mélangeuse, il vous suffit de verser la somme de 88,33€ sur le compte communal BE95 0910 0041 0358 avec la communication «876/161/48» et un numéro de téléphone pour vous contacter en cas de besoin. Le service travaux en assurera la livraison dans les quinze jours suivant la réception du paiement. Pour tout renseignement sur les stocks disponibles, vous pouvez contacter le service environnement de votre commune au **04 383 99 91**.

Frelon asiatique : ouvrons l'œil ensemble !



Gilles San Martin

Les nids de frelons asiatiques (*Vespa velutina nigrithorax*) sont un danger pour les abeilles et menacent l'activité apicole.

Abeille



Guêpe



Frelon européen



Frelon asiatique



Votre voisin/votre voisine, l'apicultrice

Nom :

Prénom :

Adresse :

.....

recherche les nids de frelons des environs pour mieux protéger son rucher. Vous pouvez l'aider lors de vos promenades en ouvrant l'œil et en lui signalant un nid si vous l'avez découvert.

Comment reconnaître un frelon asiatique ?

Le frelon asiatique (*Vespa velutina*) ne dépasse pas 30 mm de long. Il est de taille plus petite que le frelon européen (35 mm). Son thorax est foncé et ses pattes jaunes.



Comment reconnaître un nid de frelon asiatique ?

Au printemps (mars-avril), la colonie forme un nid primaire de la taille d'une orange. Il peut se trouver dans un endroit abrité (sous une corniche, dans un nichoir, dans un garage, dans une grange ...).



Gilles San Martin

Poëls Michel

Michel DE PROFF

En se développant, vers le mois de juin, la colonie a ensuite besoin de plus d'espace et le nid primaire est abandonné pour un nid secondaire. Il s'agit d'un nid plus grand (de 40 cm à 120 cm de haut) très souvent en hauteur dans les arbres. Ils peuvent également se trouver à hauteur d'homme, dans les haies, les murs, les toitures... L'ouverture est latérale et la forme arrondie. Ce sont les nids à hauteur d'homme qui posent le plus de problèmes de santé publique.

CONSEILS

1. Ne vous approchez pas des nids
2. Ne détruisez pas les nids vous-même
3. Contactez la commune, un neutralisateur formé ou un apiculteur
4. Encodage vos observations sur le site du SPW

Rendez-vous sur le site :

<http://biodiversite.wallonie.be>

Vous trouverez des infos sur le frelon asiatique, la carte des neutralisateurs formés pour la destruction des nids et le formulaire d'encodage de vos observations.



Plantez une haie à petit prix



Commande pour fin octobre
et distribution le 1er décembre.

Renseignements:
florian.etienne@galcondruses.be
085 55 24 93

Nous avons trois modèles de boites: une
boite "Maya", une boite "Petit fruit" et une
boite "Haie libre".

Livrées avec fiche technique plantation
et la fiche technique des essences.

Un achat groupé pour avoir un bon prix !

Pour vous inscrire





PAR MARCEL SAUVAGE

ANTHISES AUTREFOIS, RECONNAISSEZ-VOUS CE LIEU ?



© stéréotype

Le même lieu actuellement

Il s'agit de l'ancienne gare vicinale d'Anthises, la prise de vue de cette très rare carte postale date vraisemblablement de 1908.

La ligne vicinale qui desservait la commune était principalement utilisée pour le transport des produits des nombreuses carrières aux alentours. Les rampes d'accès pour le raccordement à la ligne principale sont encore bien visibles, notamment rue des Carrières, la bien nommée, et rue de mont.

Des marchandises et du matériel pour les différents commerces du village étaient aussi acheminés par cette filière. En attente de déchargement, les wagons étaient garés sur une voie de garage en face de l'actuel «Service des travaux». La ligne du tram vicinal qui desservait Anthises a été définitivement fermée le 29 juillet 1957.

PAR L'ÉQUIPE ÉDUCATIVE DE L'ÉCOLE SAINT-MAXIMIN

ÉCOLE LIBRE ET MAXIMIN
ANTHISNES

BELLE REPRISE À SAINT MAXIMIN...

En ce début d'année scolaire, nous avons accueilli plusieurs nouvelles familles, nous leur souhaitons la bienvenue.

En maternelle, le projet de la découverte des commerces d'Anthisnes se poursuit. Cette année, les élèves du cycle 4/8 ont l'opportunité de participer à des animations d'éveil aux langues.

Les élèves de P5-P6 ont la chance de vivre une aventure extraordinaire en plongeant dans le monde fascinant de Harry Potter. La classe a été entièrement décorée pour recréer l'atmosphère de Poudlard, les élèves ont participé à une cérémonie du Choixpeau pour être répartis dans différentes maisons. Toute l'année, les activités seront centrées autour de ce thème magique, avec la lecture du livre de Harry Potter comme fil conducteur. Une expérience unique qui promet d'enchanter petits et grands sorciers !

Les élèves du cycle 3 réalisent des séances de méditation de pleine conscience plusieurs fois par semaine. Cette méthode les apaise et favorise davantage l'apprentissage. En effet, cela permet aux enfants de prendre conscience de leur corps, ainsi que de leurs émotions. Ils sont ravis de pratiquer cette technique de plus en plus répandue !



PAR GAEL BRENNENRAEDTS

LE LOCAL DU PATRO, AUSSI POUR VOS ACTIVITÉS

Pour celles et ceux qui participent à nos activités ou qui ont eu l'occasion de passer à l'ancien terrain de football de Villers-aux-Tours, ce n'est plus un secret : le local du Patro est en phase de finalisation. C'est un énorme chantier qui se termine pour les membres des Amis du Patro de Tavier.

Les enfants et animateurs du Patro pourront bientôt prendre leurs quartiers dans leurs nouveaux locaux et y vivre des milliers d'aventures en jaune et vert !

Ce local sera celui du Patro pour leurs activités, mais nous voulons le faire vivre tout au long de la semaine évidemment. C'est pourquoi, nous proposons le local à la location pour vos activités : danse, yoga, activités artistiques, clubs de jeux, de lecture, baptême, communion, anniversaire... N'hésitez pas à nous contacter pour toute activité qu'elle soit ponctuelle ou régulière !



Contactez-nous sur apt@patro-tavier.be
Suivez-nous sur notre site amis.patro-tavier.be

ERRATUM

ERRATUM de l'article du bulletin communal 106 – Félicitations aux élèves de 6e pour leur travail et bonne chance pour la suite !

Une erreur s'est glissée dans l'article «Félicitations aux élèves de 6e pour leur travail et bonne chance pour la suite!», du bulletin 106. Nous félicitons NINANE Alexandre, ancien élève de l'école communale de Villers-aux-Tours, pour la réussite de son CEB.



PAR L'ÉQUIPE EDUCATIVE DE L'ÉCOLE COMMUNALE DE VILLERS-AUX-TOURS

PROJETS EN COURS À L'ÉCOLE DE VILLERS-AUX-TOURS...

Les enfants de maternelle et de P1-P2 ont déjà fait de nombreuses sorties nature: découverte des petites bêtes, sorties au jardin et récolte de potirons...

L'espace nature de la cour continue d'être aménagé pour le plus grand bonheur des petits et des grands. Les enfants de P5-P6 ont retailé et nettoyé les abords de la cabane en saule, du tunnel et du parcours pieds nus.

Cette année, les élèves de P3-P4 partent à la découverte du monde au travers des cartes postales. Celles-ci leur permettent de découvrir les pays, leur capitale, les drapeaux, les continents... De plus, les enfants utilisent l'outil informatique pour effectuer les recherches. Ils répondent aux cartes, ce qui leur permet de réaliser des activités d'écriture afin de communiquer avec le monde qui les entoure. Pour y arriver ils ont besoin de vous!

Vous partez en voyage? Vous vivez à l'étranger? Envoyez-leur une carte avec un petit message personnel. Laissez votre adresse en retour afin qu'ils puissent vous répondre.

L'adresse postale:
Ecole communale Villers-aux-Tours, Classe P3/P4,
rue du Village 61, 4161 Anthises, Belgique

N'hésitez pas à suivre notre page où nous vous donnons des nouvelles de nos voyages et de nos découvertes!

Un grand merci à vous.



PAR L'ÉQUIPE ÉDUCATIVE DE L'ÉCOLE COMMUNALE DE LIMONT

UNE RENTRÉE SUR LES CHAPEAUX DE ROUES À L'ÉCOLE DE LIMONT !

Cette année, toutes nos classes sont inscrites aux ateliers des Jeunesses Musicales (au programme: vivre la musique par le corps, découverte des instruments, création d'un clip musical et enregistrement d'une chanson originale).

Du côté de notre projet «Art & Bien-être», plusieurs projets se succéderont durant l'année scolaire. Le premier s'intitulera «Autour de Tintin et autres BD»; un excellent moyen pour sensibiliser nos élèves à la richesse de notre patrimoine culturel belge. La finalité de celui-ci sera une exposition dans nos locaux. Un volet «Street Art» est également programmé afin de décorer quelques pans de murs de notre école tout en laissant libre cours à la créativité de chacun.

Suite au succès rencontré par le yoga dans nos classes il y a quelques années, nous avons décidé de renouveler l'expérience et de planifier quelques séances pour chaque groupe. Tous ces projets sont au service de nos apprentissages; ils dynamisent, rythment et nourrissent notre pédagogie quotidienne.

Nos activités fédératrices et maintenant traditionnelles sont déjà bel et bien planifiées: le petit déjeuner de la Saint-Nicolas le dimanche matin (tous ensemble et surtout, tous en pyjama), le bal de carnaval, la traditionnelle nuit surprise à l'école, notre fête des gens qu'on aime, les classes de dépaysement à Pairi Daiza pour les élèves de la 3e maternelle à la 6e primaire et bien d'autres encore...». Tous ces moments ont pour but de mettre en évidence la collectivité, la coopération, le dialogue, le bien-être et la cohésion; des valeurs capitales au sein de toute l'équipe qui se transmettent donc spontanément aux enfants.

Suite au testing concluant en mai et en juin 2024, M^{me} Marion et M. Lefèbvre réitèrent l'expérience chaque jeudi après-midi et ce, pour l'année scolaire entière: préécriture, manipulations autour des nombres, familiarisation à l'enseignement primaire pour les M3 avec l'instituteur de P1 et programme d'ECA (éducation culturelle et artistique) pour les élèves de P1 et P2 qui ont le plaisir de travailler à nouveau avec l'enseignante préscolaire.

Bref, petits et grands vont encore vivre de beaux moments et écrire de belles aventures dans le livre de notre école. Nous mettons tout en œuvre pour qu'il en soit ainsi !



+ Un petit clic sur : www.ecoledelimont.be
+  (école de Limont)



PAR L'ÉQUIPE ÉDUCATIVE DE L'ÉCOLE COMMUNALE D'ANTHISNES

UN NOUVEAU LOGO POUR UNE NOUVELLE DYNAMIQUE !

L'École communale d'Anthisnes évolue, se modernise et fait peau neuve avec un tout nouveau logo. Ce changement visuel reflète notre envie d'innover et de continuer à offrir à chaque enfant un cadre d'apprentissage inspirant et stimulant. Mais rassurez-vous, si notre image évolue, nos valeurs fondamentales restent inchangées.

Au cœur de nos préoccupations, il y a toujours l'enfant : un enfant heureux, épanoui et bien dans son corps. Nous mettons un point d'honneur à favoriser son bien-être à travers des animations sportives variées, lui permettant de se dépenser tout en apprenant l'importance d'une vie saine et active. L'enfant évolue dans un environnement proche de la nature et développe sa fibre artistique grâce à des projets créatifs et diversifiés.

Mais, avant tout, notre mission est de garantir un enseignement de qualité. Cela commence par une maîtrise solide de la lecture, clé de la réflexion et du développement intellectuel. À travers cet apprentissage, nous encourageons la curiosité, la créativité et le questionnement, afin de former des citoyens responsables et éclairés.

L'École communale d'Anthisnes, c'est une chouette petite école où chaque enfant trouve sa place, un lieu à taille humaine où l'épanouissement personnel et l'apprentissage vont de pair.

Envie de nous découvrir ? Rejoignez notre belle aventure et suivez nos activités, projets et nouveautés sur nos pages Facebook et Instagram. Venez partager avec nous le quotidien de nos élèves et plongez dans la dynamique de notre école !

 École communale d'Anthisnes

 www.ecoleanthisnes.be



PAR DONATIEN D'HOOP

CLASSCONTACT CONNECTE L'ENFANT MALADE À SA CLASSE

ClassContact est une ASBL active en Fédération Wallonie-Bruxelles. L'objectif est d'aider les enfants malades de longue durée dans leur parcours scolaire en les connectant à leur classe.

Pour ce faire, ClassContact installe gratuitement, au domicile de ces enfants ou à l'hôpital ainsi que dans la classe, le matériel informatique et les connexions Internet nécessaires afin qu'ils puissent rester en contact avec leur environnement scolaire.

ClassContact connecte les enfants officiellement inscrits dans une école maternelle, primaire ou secondaire en Fédération Wallonie-Bruxelles.

L'enfant malade doit avoir une durée d'absence estimée de minimum 6 semaines (continues ou non) sur l'année scolaire justifiée par une raison médicale auprès de l'école.

La demande se fait dès que l'absence est connue. Toute personne intéressée par la scolarité d'un enfant malade de longue durée peut l'inscrire auprès de ClassContact via le formulaire en ligne présent sur le site internet www.classcontact.be.

+ contact@classcontact.be
02 726 40 55



PAR LE PCS CONDROZ

LES NOUVELLES DU PCS CONDROZ

La rentrée scolaire veut aussi dire reprise de nos activités annuelles

Pour celle-ci, une nouvelle activité a pointé le bout de son nez :

- La gym douce, qui se déroule un mercredi par mois de 10h à 11h à la salle la grange à Anthisnes. Douce car nous ferons de l'exercice assis sur une chaise mais ne vous tracassez pas, tous les muscles de votre corps travailleront quand même
- Le Plan de cohésion sociale va reprendre l'atelier Café papote qui était géré par l'assistante de vie de Anthisnes, Maud Verjans. Elle reste bien entendu en soutien à l'atelier et nous l'en remercions. Celui-ci se déroule à la salle la grange le 4e lundi du mois de 13h30 à 16h30.



N'hésitez pas à nous contacter pour vous inscrire ou juste pour avoir quelques informations complémentaires, ou aller consulter notre site : www.pcs-condroz.be

Nos ateliers sont accessibles à tous les habitants de la commune de Clavier, Tinlot, Anthisnes, Ouffet et Nandrin.

Le transport ne doit pas être un frein !

+ Infos et inscriptions : **085 21 24 76**
ou chefdeprojet@pcs-condroz.be

2024						
Novembre						
Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
				1	2	3
4 Four à pain	5 Promenade du mardi Scrabble à Ochain	6 Réunion repas de fin d'année Ciné-club soirée Jeux	7 Relooking Clavier Atelier cuisine à Clavier (2) Couture	8 Permanence Logement Anthisnes Tricot	9 Permis pratique Atelier couture à Tinlot, atelier écriture à Ouffet	10 Permis pratique
11	12 Au fil de soi bis	13 Atelier cuisine à Clavier Permanence Logement Ouffet soirée jeux	14 Atelier cuisine à Tinlot	15 Tricot	16 Permis pratique Atelier céramique à Clavier	17 Permis pratique
18 Atelier pâtisserie à Ouffet Permanence Logement Anthisnes	19 Permanence Logement Nandrin Scrabble à Clavier	20 Gym douce Atelier Partage soirée jeux	21 Atelier cuisine à Ouffet Couture	22 Visite ASBL la lumière Tricot	23 Four à pain	24
25 Femme en milieu rural à Clavier	26	27 Femme en milieu rural à Ouffet soirée jeux	28 Cuisine sante Belote	29 Tricot	30	

2024						
Decembre						
DIMANCHE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
1	2 Four à pain	3 Permanence Logement Nandrin Promenade du mardi Scrabble à Ochain	4 Atelier Déco soirée Jeux	5 Atelier cuisine à Clavier (2) Couture	6 Permanence Logement Anthisnes Tricot	7
8	9	10 Au fil de soi	11 Gym douce Atelier cuisine à Clavier (1) Permanence Logement Ouffet Atelier Partage soirée jeux	12	13 Tricot	14 Four à pain
15	16 Atelier pâtisserie à Ouffet	17 Scrabble à Clavier	18 soirée jeux	19 Repas de fin d'année Couture	20 Tricot	21
22	23	24	25 Joyeux Noël à tous !	26 Belote	27 Tricot	28
29	30	31 Bonne année à tous !				

PAR LE SERVICE POPULATION



CARTE D'IDENTITÉ ENFANT DE MOINS DE 12 ANS

La carte d'identité pour les enfants de moins de 12 ans en Belgique n'est pas obligatoire mais attention, si vous quittez la Belgique avec vos enfants, ils auront besoin d'une carte d'identité valide.

Pour commander une carte d'identité pour vos enfants, il faut vous rendre au service population de l'administration communale aux heures d'ouverture (lundi, mercredi et jeudi de 8h30 à 12h; mardi de 15h à 19h et vendredi de 8h30 à 13h15). La présence de l'enfant est obligatoire ainsi qu'une photo d'identité récente (datant de moins de 6 mois). Le coût d'une carte d'identité pour les enfants de moins de 12 ans est de 7,70€ et cette dernière est valable 3ans.

Attention, si votre enfant possède déjà une carte d'identité, vérifiez bien la date de validité car l'administration communale n'enverra pas de rappel pour les cartes d'identité enfant étant donné qu'elle n'est pas obligatoire en Belgique !



PAR Yolande PARÉE



VOUS AVEZ BESOIN D'AIDE EN INFORMATIQUE ?

Vous rencontrez des difficultés pour prendre vos rendez-vous en ligne ? Votre adresse mail est bloquée ? Vous avez besoin de sécuriser votre ordinateur ?

Hélène, notre animatrice en informatique, peut répondre à vos questions lors des permanences du jeudi après-midi à la bibliothèque d'Anthisnes !

Profitez d'un rendez-vous de 40 minutes pour poser vos questions à Hélène qui vous aidera à solutionner vos soucis en informatique.

Des formations de 2 heures sont également organisées sur des sujets variés : sécurité, gestion des mots de passe, démarches en ligne, utilisation de l'agenda et de la messagerie, recherches sur Internet, applications bancaires, utilisation d'«Itsme»...



Pour plus d'informations, et pour réserver votre place, contactez les bibliothécaires au 04 383 77 24 ou via l'adresse bibliotheque@anthisnes.be.



PISCINE BERNARDFAGNE&CO

L'intercommunale «Piscine de Bernardfagne&co» a été créée, sous la forme d'une société coopérative, dont les partenaires sont les deux ASBL de Saint Roch et de Bernardfagne, et les communes d'Anthisnes, de Comblain-au-Pont, de Ferrières, de Hamoir, de Manhay et d'Ouffet.

N'hésitez pas à venir vous baigner dans cet espace tout neuf !



Pour découvrir les horaires, les tarifs et toutes les informations utiles : <https://piscinedebernardfagne.be>



TABLEAU DES RÉSULTATS DES ÉLECTIONS COMMUNALES DU 13 OCTOBRE 2024

Nous vous présenterons les nouveaux élus et le nouveau Collège dans notre prochain numéro.

Élections communales du 13 octobre 2024 – Anthisnes								
	Liste n° 7 RC		Liste n° 8 PS-IC		Liste n° 9 Collectif citoyen		Liste n° 10 Anthisnes Autrement	
	Noms	Tot.	Noms	Tot.	Noms	Tot.	Noms	Tot.
Têtes de liste		158		185		109		146
Votes nominatifs		463		1517		124		244
Chiffres électoraux		621		1702		233		390
1	TRICNONT Jacques	275	EVANS Michel	586	AGNELLO Blaise	50	KERKENEERS Pascale	104
2	CASSART Marie-Pierre	129	FREMEAUX Cindy	228	NCEL Sylvie	35	DIRICK Paul	80
3	MATERNE Arthur	119	PELOSATO Toni	478	SENTS Thibault	9	BAILLY Sandrine	29
4	SYPSZAK Emilie	71	JADOT Line	155	LACASSE Martine	36	LOUKH Mohamed	62
5	CROMMEN Sébastien	71	WOTQUENNE Pol	139	FABRIS Sébastien	34	MALPAS Anne	41
6	PREVOT Clara	114	BOVY Léonie	113	BERNARD Emilie	18	RENSONNET Jean-Pierre	38
7	WASSON André	60	LEMPEREUR Benoît	98	BROERS Jérôme	21	VANTRAPPEN Sylvie	32
8	JACQUEMART Nathalie	24	MOTKIN Aurélie	161	MARECHAL Céline	17	MARECHAL Nathan	80
9	VEGLIA Alain	86	GAGLIARDO Nicolo	116	QUERTINMONT Sébastien	10	SAMYGIN Anastasia	32
10	COLLIN Francine	90	COLLETTE Christelle	78	MASSIN Marianne	17	DERU Eric	32
11	HARRAY René	94	DUCHESNE Jean-Luc	156	MABILLE Georges	16	WILVERS Jeannine	38
12	SPINEUX Marie-Claire	125	ARNOLS Coralie	256	CHERENTI Gloria	20		0
13	de MALEINGREAU Bernard	84	CLOSJANS Aimé	161		0		0
14	TRICNONT-KEYSERS Françoise	153	SERON Nathalie	279		0		0
15	THEWISSEN Noël	127	TARABELLA Marc	989		0		0

PAR MURIEL POTTERS



«JE COURS POUR MA FORME» SUR ANTHISNES À 10 ANS

C'est 480 cours donnés par des animateurs formés, dynamiques, sympathiques et motivés !

Depuis sa création en septembre 2014 par 2 jeunes Conseillères Communale d'Anthisnes (Katia VISSE et Mélanie COLLINGE), le groupe de JCPMF a accueilli plusieurs coachs: Erick O'DONOVA, Thomas LATIN, Olivier RASKIN, Paul GROBET, Mathieu LEMOS CRUZ, Mathieu HENRIOULLE, Florian GEORGES, Delphine GEORGES, Antoine SCHMIT, Jonathan COLLETTE, Sébastien DAWANT, Nathan MARECHAL et Emilie FAGNANT que nous tenons encore à remercier. En ce qui concerne les coureurs, ce sont plusieurs centaines de participants qui ont sillonné les rues de notre entité ainsi que les chemins des bois environnants.

Hommes, femmes, jeunes, adultes ou seniors: tout le monde est le bienvenu ! Pas besoin d'être sportif. Pas besoin de savoir courir. La formation débute au niveau zéro !

Les séances se déroulent au rythme d'une, deux ou trois fois par semaine pendant trois mois. Présentez-vous simplement en tenue de sport avec des bonnes chaussures de course à pied.

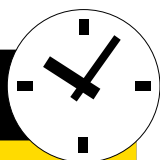
Les séances sont données par un coach formé qui adapte les difficultés à la majorité des participants.

Les principaux objectifs du programme de JCPMF sont la santé et la convivialité. Aussi, si la demande est suffisante, un groupe de «Je Marche Pour Ma Forme» pourrait être créé en 2025.

Pour clôturer, pensez qu'en courant on renforce son immunité et on améliore même son humeur

Alors, qu'attendez-vous ? Tout le monde dehors !

HORAIRE FÊTES DE FIN D'ANNÉE



Les mardis 24 et 31 décembre 2024, l'administration communale fermera exceptionnellement ses services à partir de midi pour permettre aux employés de préparer leur réveillon.

Les permanences du service population et urbanisme se tiendront donc en matinée (8h30 – 12h).

Nous vous souhaitons déjà de bonnes fêtes de fin d'année !

Toute l'équipe de l'administration communale.



ÉTAT-CIVIL

NAISSANCES (Liste arrêtée au 07/09/2024)

- 16.05.2024 DUMONT Lucien - Vien-Anthisnes
- 24.05.2024 MAZZOCCO Jade et Emy - Limont
- 08.06.2024 DI CROCE Sacha - Hody
- 02.07.2024 CHARLIER Azel - Limont
- 14.08.2024 DELVA Faustine - Limont
- 30.08.2024 DEWARRE Aiden - Vien (Les Floxhes)
- 07.09.2024 DELHALLE Louise et Salomé - Hody

MARIAGES (Liste arrêtée au 04/10/2024)

- 06.07.2024 M. LEBURTON Brice et M^{me} VERCRUYSE – Anthisnes
- 13.07.2024 M. CLAESSENS Jonathan et M^{me} PARIDANS CORALIE - Anthisnes
- 20.07.2024 M. RONVAUX Ludovic et M^{me} CORNET Fanny - Anthisnes
- 24.08.2024 M. CLINQUART Jérôme et M^{me} STEVELER Julie - Anthisnes
- 31.08.2024 M. HAMMERAND Maxime et M^{me} DESAIT Valentine - Hody
- 07.09.2024 M. GABRIEL Ludovic et M^{me} DEMBLON Cathy – Anthisnes
- 21.09.2024 M. ZAVAGNO Samuel et M^{me} KALKMAN Mégane - Tavier
- 04.10.2024 M. GOLINVAUX Logan et M^{me} RESENTE Hélène - Anthisnes

DÉCÈS (Liste arrêtée au 15/10/2024)

- 14.06.2024 LAURENT Georges ép. D'HEUR Denise – Hody
- 27.08.2024 DOMINGUES-GONCALVES Joaquim ép. LEMOS DA CUNHA Maria de Lurdes - Anthisnes
- 22.07.2024 KAZMIERCZAK Alain - Tavier
- 11.08.2024 PAQUOT Michaël - Anthisnes
- 23.08.2024 MICHEL Philippe ép. POLET Georgette - Anthisnes
- 23.08.2024 GERARD Véronique ép. EVANS Michel - Anthisnes
- 28.08.2024 BLETARD Henriette ve. CHABOTEAU Francy - Villers-aux-Tours
- 04.09.2024 NIESTEN René vf. TISATO Renata - Anthisnes
- 25.09.2024 STOCLET David ép. GREGOIRE Catherine - Anthisnes
- 02.10.2024 MALMEDY Gérard - Tavier
- 15.10.2024 LIBERT Jean ép. FRANCOIS Octavie - Anthisnes

L'ASBL Avouerie d'Anthignes – Maison des Associations prend en charge la collecte des informations destinées à la réalisation de l'agenda. Si vous désirez voir figurer vos activités, il suffit d'en informer l'Avouerie. Maison des Associations 04 383 63 90 – info@avouerie.be



Ces informations vous sont communiquées à titre informatif et sont sujettes à changements éventuels.

LES LUNDIS

Anthignes: Cours de Didgeridoo • Avouerie • 16 h-18 h 30 • (cours particuliers ou collectifs possible à d'autres horaires et d'autres jours) • F. Pillonetto (Les Phones) 04 223 01 90 – franckphones@gmail.com

Tavier: Chant choral: La Choranthines • Cercle Sainte barbe • 19 h-20 h 30 • Chorale dirigée par Chantal Glaude • B. Cleuren 0484 50 24 98

Anthignes: Atelier artistique • école communale • 16 h 30-17 h 30 • 6-11 ans • Découverte de différentes techniques; encre, acrylique, pastel, gravure, papier mâché, marionnettes, tissus, création de livres, reliure... • N. Pierret 0497 57 11 81 – nancypierret@gmail.com

Hody: Danse • Li Hody's • 18 h 30 Pilates • 19 h 30 Strong nation ados/adultes • C. Latour 0476 75 38 40

Lagrange: Atelier coupe-couture • Maison de village • 17 h-22 h 30 Sportwear • FPS – Manuela Tarabella 0473 40 14 02

Anthignes: Réunion Vie féminine • Local de l'église • 3e lundi du mois • 14 h-16 h 30 • M^{me} Piroton 04 371 50 23 – 0478 25 31 47

Anthignes: Football entraînement jeunes • RSCA • 17 h 30 • Julien Albiar Fernandez 0478 50 54 66 • info@rscanthinois.be

Limont: Danse • Ecole communale • Classique enfants A (+ 8 ans) 16 h 45-17 h 45 • Classique enfants B (+ 8 ans) 17 h 45-19 h • Classique Ados 19 h-20 h 30 • Classique adultes 20 h 30-21 h 30 • F. Jurdan 0485 43 00 07 – ecolededanseducondroz@gmail.com – www.ecolededanseducondroz.be

Limont: Les ouistitis du Condroz • Ecole communale • 16 h 30 psychomotricité (2/3 maternelles) • 17 h 30 sports modernes (5-12 ans) • Angélique 0473 83 03 60 ou Benjamin 0483 64 05 38 • ouistitis-ducondroz@gmail.com

LES MARDIS

Anthignes: Groupement d'Achats Commun (GAC) • Avouerie d'Anthignes • 18 h-20 h • Christelle Collette 0472 89 28 66

Anthignes: Atelier tricot • Espace du Vieux Château – rue du Vieux Château 6 • 17 h 30-20 h 30 • (FPS) Manuela Tarabella 0473 40 14 02



Atelier tricot

Limont: Danse • Ecole communale • 18 h 30 Contemporain Jeunes (+ 10 ans) • 19 h 30 Pilates débutants • 20 h 30 Pilates confirmés • F. Jurdan 0485 43 00 07 – ecolededanseducondroz@gmail.com – www.ecolededanseducondroz.be

Hody: Danse • Salle Li Hody's • 17 h 30 Flamenco (+ 7 ans) • 18 h 30 Flamenco (Ados/Adultes) • F. Jurdan 0485 43 00 07 – ecolededanseducondroz@gmail.com – www.ecolededanseducondroz.be

Limont: Atelier artistique • Ecole communale • 16 h 30-17 h 30 • 6-11 ans • Découverte de différentes techniques; encre, acrylique, pastel, gravure, papier mâché, marionnettes, tissus, création de livres, reliure... • N. Pierret 0497 57 11 81 – nancypierret@gmail.com

Tavier: Club d'échecs • Maison de l'Enfance • 19 h-22 h • E. Mathonet 0478 47 82 07 – anthigneschecs@gmail.com- <https://anthigneschecs.be/>

Vien: Tennis de table • Salle du Val Pierrys • 20 h • Débutants et séniors • M. Toledo 0475 81 32 15

Tavier: Les ouistitis du Condroz • A l'éveil • 16 h 30 psychomotricité (accueils et 1er maternelle) • 17 h 30 psychomotricité (2/3 maternelles)

• Angélique 0473 83 03 60 ou Benjamin 0483 64 05 38 • ouistitis-ducondroz@gmail.com

LES MERCREDIS

Anthignes: Cours d'Anglais niveau élémentaire • Ecole Communale • 18 h-21 h • Prom. Soc. St Georges en col. avec commune Anthignes • Secrétariat IEPSCF 04 275 28 70 – info@promsoc-stgeorges.be – www.promsoc-stgeorges.be

Anthignes: Football entraînement jeunes • RSCA • 17 h 30 • Julien Albiar Fernandez 0478 50 54 66 • info@rscanthinois.be

Anthignes: Festifoot 4 à 6 ans • RSCA • 17 h 30-18 h 30 • Julien Albiar Fernandez 0478 50 54 66 • info@rscanthinois.be

Anthignes: L'Eveil accueille les 3-12 ans • Ecole communale • 12 h-18 h • Passage du car à midi dans les écoles de la commune • 04 383 67 93

Hody: Danse • Li Hody's • 18 h 30 Pilates • 19 h 30 Strong nation ados/adultes • C. Latour 0476 75 38 40

Lagrange: Atelier coupe-couture • Maison de village • 13 h-16 h 45 Initiation stylisme • 17 h-22 h 30 Sportwear • FPS – Manuela Tarabella 0473 40 14 02

Limont: Danse • Ecole communale • Classique enfants B (+ 8 ans) 14 h 30-15 h 45 • Jazz enfants (+ 8 ans) 15 h 50-16 h 50 • Classique enfants A (+ 8 ans) 17 h-18 h • Classique Ados 18 h -19 h 30 • F. Jurdan 0485 43 00 07 – ecolededanseducondroz@gmail.com – www.ecolededanseducondroz.be

Vien: Gymnastique • Salle du Val Pierrys • Seniors 10 h-11 h • Maternelles 16 h-17 h • Primaires 17 h 15-18 h 15 • Adultes Step 18 h 30-19 h 15 • Adultes Abdos-fessiers 19 h 15-20 h • C. Guilmot 0473 61 81 00

LES 2E ET 4E MERCREDIS DU MOIS

Anthisnes: Atelier Tricot Solidaire • Espace du Vieux Château •
9h-12h • Josianne Nyst 0499 42 22 81 – Carine Laune 0498 27 70 14

LES DERNIERS MERCREDIS DU MOIS

Anthisnes: Goûter mensuel de l'Amicale des 3x20 d'Anthisnes
• Salle communale d'Anthisnes • 14h-18h • Amicale des 3x20 • C. Rixhon
0474 91 64 21

LES JEUDIS

Hody: Permanences informatiques et Internet • Bibliothèque
communale d'Anthisnes • 16h 15 à 19h (sur rendez-vous) • Gratuit •
Yolande Parée 04 383 77 24 – bibliotheque@anthisnes.be

Limont: Danse • Ecole communale • Cours de danse Funky pour
les enfants dès 3 ans • Club Lin'Cé Dance – Céline Latour 0476 75 38 40

Vien: Pétanque • rue de la libération 1 • 19h 30 • Pour tou(te)s •
La Boule Anthinoise

LES VENDREDIS

Limont: Danse • Ecole communale • Cours de danse Funky pour
les enfants dès 3 ans • Club Lin'Cé Dance – Céline Latour 0476 75 38 40

Lagrange: Danse • Salle communale • 9h30 Pilates avancés • 10h45
Pilates débutants • F. Jurdan 0485 43 00 07 – ecolededanseducondroz@
gmail.com – www.ecolededanseducondroz.be

LES SAMEDIS

Anthisnes: Patro • place d'Anthisnes • 14h-17h • Eva Dupont
0493 16 03 54 – evadpnt25@gmail.com – www.patro-tavier.be

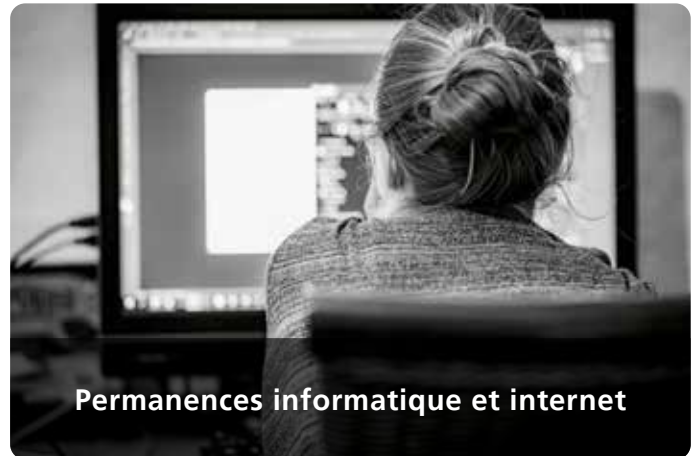
Anthisnes: Football match • RSCA • Julien Albiar Fernandez
0478 50 54 66 • info@rscanthisnois.be

Limont: Danse • Ecole communale • Classique enfants B (+ 8ans)
9h-10h00 • Classique Ados A (+ 12 ans) 10h-11h15 • Classique Ados B
(+ 12 ans) 11h15-12h45 • Cours préparatoire (+ 4ans) 18h-19h30 • F.
Jurdan 0485 43 00 07 – ecolededanseducondroz@gmail.com – www.ecole-
dedanseducondroz.be

Tavier: Club d'échecs • Maison de l'Enfance • 9h30-12h30 • E.
Mathonet 0478 47 82 07 – anthisnesechecs@gmail.com- [https://anthisne-
sechecs.be/](https://anthisne-sechecs.be/)

Lagrange: Viniyoga (yoga adapté à la personne) • Salle de
la maison du village • 10h • Catherine Grégoire (professeure diplômée)
0473 73 80 46 – cgregoirejsg@gmail.com

Limont: Les ouistitis du Condroz • Ecole communale • 10 h 10
psychomotricité (dès la marche avec les parents) • 11 h 10 psychomotri-
cité (accueils et 1er maternelle) • Angélique 0473 83 03 60 ou Benjamin
0483 64 05 38 • ouistitisducondroz@gmail.com

**Permanences informatique et internet****LES PREMIERS SAMEDIS DU MOIS**

Vien: Site de démo-compostage • Les Pierrys • 10h-12h • Site
ouvert d'avril à novembre • M. Evans 0476 84 43 15 – M. Dunnebeil
0491 88 24 46 – michel.evans@anthisnes.be

Anthisnes: L'atelier du livre créatif • Bibliothèque d'Anthisnes
• 10h-12h • Inscription obligatoire • dès 5 ans • La bibliothèque
04 383 77 24 – bibliotheque@anthisnes.be

UN SAMEDI SUR DEUX

Villers-aux-Tours: Ateliers de calligraphie • rue Saint Donat 30 •
10h30 – 12h30 ou 13h -15h ou 15h30 -17h30 • Initiation et perfec-
tionnement • V. Halin 0479 67 76 44 – valerie.halin@skynet.be – www.
calligraphie.be

LES DIMANCHES

Anthisnes: Football adulte • RSCA • Julien Albiar Fernandez
0478 50 54 66 • info@rscanthisnois.be



Agenda mensuel, consultez le site
<https://anthisnes.be/evenements-2>



Consulter l'APP
Anthisnes

scannez le QR code pour
télécharger l'application
d'Anthisnes



Available on the
App Store

Get it on
Google Play



Pour votre confort, nous vous rappelons que certains documents peuvent être demandés via le site Internet communal www.anthisnes.be (accès direct – documents administratifs). Pensez à vous inscrire à notre newsletter.



SERVICES COMMUNAUX

www.anthisnes.be info@anthisnes.be www.facebook.com/anthisnes www.instagram.com/anthisnes **a** APP Anthisnes

→ **SECRETARIAT**
Cour d'Omalius 1 – 4160 Anthisnes

GÉNÉRAL

Accueil téléphonique 04 383 60 75
Les services communaux et du CPAS sont fermés le vendredi après-midi.

→ **TRAVAUX**
rue du Vieux Château 8 – 4160 Anthisnes

CHEF DU SERVICE DES TRAVAUX (sur rendez-vous)

andre.kovacs@anthisnes.be
04 383 99 81 – 0477 96 58 27

SERVICES

→ **POPULATION**

Lundi, mercredi, jeudi 8 h 30-12 h
Mardi 15 h-19 h – Vendredi 8 h 30-13 h 15
population@anthisnes.be • 04 383 99 97 – 85 – 95

→ **ÉTAT-CIVIL – CIMETIÈRES – ÉTRANGERS**

Lundi, mercredi, jeudi 8 h 30-12 h
Mardi 15 h-19 h – Vendredi 8 h 30-13 h 15
etat-civil@anthisnes.be • 04 383 99 85 – 95

→ **URBANISME**

Mardi de 15 h-18 h
Mercredi, jeudi et vendredi 8 h 30-12 h
urbanisme@anthisnes.be • 04 383 99 86 – 04 290 57 11

→ **ÉNERGIE – LOGEMENT**

Lundi 9 h-12 h (sur rendez-vous)
ecopasseur@anthisnes.be • 04 383 99 92

→ **DÉCHETS – INFORMATION**

Tous les jours en semaine de 8 h 30-12 h
elise.pirlet@anthisnes.be • 04 383 99 91

→ **PRÊT DE MATÉRIEL**

Lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi 8 h 30-12 h
aurelia.korvorst@anthisnes.be • 04 383 99 94

→ **ASSURANCES**

Lundi, mardi, mercredi, jeudi 8 h 30-12 h
muriel.potters@anthisnes.be • 04 383 99 88

→ **RESSOURCES HUMAINES**

Lundi, mercredi, jeudi et vendredi 8 h 30-12 h
christine.swennen@anthisnes.be • 04 383 99 93

→ **LOCATION SALLES COMMUNALES**

Lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi 8 h 30-12 h
reservationsalles@anthisnes.be • 04 383 60 75
aurelia.korvorst@anthisnes.be • 04 383 99 94

→ **RECETTES – TAXES**

Lundi, jeudi et vendredi 8 h 30-12 h
catherine.simons@anthisnes.be • 04 383 99 98

→ **COMPTABILITÉ**

Lundi, jeudi et vendredi 8 h 30-12 h
compta@anthisnes.be • 04 383 99 98

→ **MARCHÉS PUBLICS**

Lundi, mercredi et jeudi 8 h 30-12 h
christelle.neutelers@anthisnes.be • 04 383 99 99

→ **RGPD – PATRIMOINE**

Mardi de 15 h à 18 h, mercredi, jeudi, vendredi 8 h 30-12 h
alexandra.leclair@anthisnes.be • 04 290 57 11

→ **ENVIRONNEMENT – CLIMAT – ENERGIE – COORDINATEUR POLLEC – PRIMES**

Tous les jours en semaine de 8 h 30 à 12 h
pollec@anthisnes.be • 04 383 99 92

→ **SERVICE TECHNIQUE – PERMIS D'ENVIRONNEMENT**

Sur rendez-vous.
jacques.dohogne@anthisnes.be • 04 383 99 82 – 0479 50 09 63

→ **AGENCE LOCALE POUR L'EMPLOI**

Mardi 14 h-18 h
marie-france.vanwynsberghe@anthisnes.be • 04 383 78 43

CPAS

Cour d'Omalius 1 – 4160 Anthisnes

→ **AIDE SOCIALE ET LOGEMENT**

Mardi – Jeudi et vendredi (matin)
florence.vrydaghs@anthisnes.be • 04 388 41 18

→ **DEMANDES SOCIALES GÉNÉRALES**

Lundi de 14 h-16 h et jeudi 10 h-12 h
cpas@anthisnes.be • 04 383 61 92 ou 04 383 70 79

→ **CHAUFFAGE**

Lundi de 8 h 30-10 h 30/14 h-16 h et jeudi 10 h-12 h
cpas@anthisnes.be • 04 383 70 79 ou 04 383 61 92

→ **ASSISTANTE DE VIE-SENIORS**

Sur rendez-vous
maud.verjans@anthisnes.be • 04 383 99 80

→ **PENSIONS ET ALLOCATIONS PERSONNES HANDICAPÉES**

Mercredi 9 h-11 h 30
amelie.noirfalise@anthisnes.be • 04 383 61 92

→ **MÉDIATION DE DETTES**

Mercredi 13 h-16 h 30
amelie.noirfalise@anthisnes.be • 04 383 61 92

→ **INSERTION SOCIO-PROFESSIONNELLE**

Sur rendez-vous
astrid.dhote@anthisnes.be • 04 383 70 79

POLICE LOCALE

SUR RENDEZ-VOUS

rue des Martyrs 19 – 4162 Hody • 085 30 85 10
zp.condroz.quartier.anthisnes@police.belgium.eu

BIBLIOTHÈQUE

Grand Route de Liège 13 – 4162 Hody
Mardi, jeudi 15 h-19 h
Mercredi, vendredi : 13 h-18 h – Samedi : 9 h-13 h
Espace numérique : jeudi 15 h 30-19 h
bibliotheque@anthisnes.be • 04 383 77 24

CRÈCHE L'ENFANT'IN

rue des Écoles 4 – 4160 Vien
enfantin@anthisnes.be • 04 227 23 09
0486 903 871

SERVICE ENFANCE

chemin du Paradis 9 – 4163 Tavier
atlanthisnes@gmail.com • 04 383 67 93
atl-aleveil@anthisnes.be

ÉCOLES

→ **ENSEIGNEMENT COMMUNAL**

- rue Christian Fagnant 1 – 4160 Anthisnes
www.ecoleanthisnes.be • 04 383 61 94
- rue Basse-Voie 4 – 4163 Limont
www.ecoledelimont.be • 04 371 50 33
- rue du Village 61 – 4161 Villers-aux-Tours
www.ecoledevillersauxtours.be • 04 383 70 98

→ **ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE**

- rue du Centre 22 – 4160 Anthisnes
www.ecolesaintmaximin.be • 04 383 66 17

SYNDICAT D'INITIATIVE MAISON DES ASSOCIATIONS

Mardi au dimanche 10 h-18 h
Avouerie, avenue de l'Abbaye 19 – 4160 Anthisnes
04 383 63 90 – 0498 87 99 70
www.avouerie.be – info@avouerie.be